

UNIVERSITÉ RÉGIONALE
DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT
DE SARTHE

L'essentiel

Edition
2022-2023



URMA

Bien plus qu'une orientation



SARTHE



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories suivantes :

- actions de formation ;
- bilans de compétences ;
- actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience ;
- actions de formation par apprentissage.

Avec la certification qualité de toutes nos actions de formation, nous poursuivons notre chemin pour toujours mieux vous satisfaire !

Cette certification atteste de la qualité du processus de formation mis en oeuvre auprès des apprenants, des stagiaires et des entreprises ainsi que notre engagement dans un cycle d'amélioration continue de notre fonctionnement.

Nous garantissons, notamment :

- Une information précise et détaillée sur nos formations proposées
- La prise en compte de votre besoin de formation
- Un accompagnement personnalisé tout au long de votre prestation de formation
- Des intervenants pédagogiques experts dans leur domaine et formés régulièrement
- Un accompagnement socio-professionnel auprès de nos apprenants
- La communication de nos indicateurs de performance en particulier de nos taux de satisfaction client et de réussite aux examens



Locaux accessibles et formations adaptées aux personnes en situation de handicap



Prise en charge totale ou partielle du coût de la formation par les organismes de financement de la formation professionnelle



Possibilité de parcours individualisé sur dossier de la formation professionnelle

| | |
|--|------|
| Révéler votre talent par la voie de l'alternance | 3 |
| Zoom sur le Centre de Formation Professionnelle | 4-5 |
| Le dispositif Prépa Apprentissage | 6 |
| Nos formations | 7 |
| La Formation Professionnelle Continue | 8 |
| Être apprenant à l'URMA | 9-10 |
| La vie pratique de l'apprenant | 11 |
| Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux | 12 |





Qui emploie un apprenti ?

Toute entreprise pouvant nommer un Maître d'apprentissage (dirigeant, salarié, conjoint collaborateur ou associé non salarié) exerçant des fonctions permanentes dans l'entreprise et justifiant d'une expérience professionnelle.

Le Maître d'apprentissage transmet son savoir-faire dans les conditions spécifiques liées à son activité.

L'apprenti évolue ainsi dans un contexte prenant en compte les réalités et contraintes du monde du travail.

L'apprenti a-t-il des obligations ?

Oui, les mêmes obligations que tout salarié, auxquelles s'ajoutent :

- une formation en Centre de formation professionnelle obligatoire
- un investissement dans les matières générales et professionnelles
- un suivi du livret d'alternance
- le respect des règles de savoir-vivre en entreprise et en Centre de Formation Professionnelle : ponctualité, comportement courtois, tenue professionnelle adaptée, attitude professionnelle

L'employeur a-t-il des obligations ?

Oui, les mêmes que tout employeur, (salaire, protection sociale...) auxquelles s'ajoutent :

- un Maître d'apprentissage identifié, garant de la formation de l'apprenti
- une formation professionnelle liée au métier et au diplôme de l'apprenti
- un suivi de l'apprenti pendant sa formation via des échanges avec le Centre de Formation Professionnelle.

L'apprentissage, c'est quoi ?

- un contrat à durée déterminée de 1 à 3 ans et parfois à durée indéterminée
- un salaire mensuel garanti pendant le contrat
- une période d'essai de 45 jours en entreprise
- 5 semaines de congés payés

Qui peut être apprenti ?

L'âge requis pour entrer en apprentissage est de 16 ans jusqu'à 29 ans révolus, mais il existe une dérogation à la limite d'âge permettant à un jeune de moins de 16 ans (15 ans et un jour, sortant de 3ème) de signer un contrat d'apprentissage.

Quel que soit l'âge, pour les personnes porteuses d'un projet de création ou de reprise d'entreprise et/ou ayant une reconnaissance de travailleur handicapé.

URMA Sarthe

1 Centre de Formation Professionnelle 16 diplômes du CAP au BTM

En Sarthe, l'URMA est le Centre de Formation Professionnelle de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire, 1er opérateur régional de la formation par apprentissage.

L'excellence de ses formations et sa capacité d'innovation dans l'enseignement des métiers de l'artisanat sont reconnues au niveau national.

L'URMA Sarthe compte 60 collaborateurs. Toutes les formations préparées par la voie de l'alternance sont organisées au sein des filières professionnelles suivantes : alimentation, fleuristerie, commerce-vente.

Des dispositifs pédagogiques innovants

De nombreux dispositifs pédagogiques sont proposés en Sarthe :

- Accompagnement des jeunes en difficulté
- Accompagnement des personnes en situation de handicap
- Aménagement du parcours de formation pour les jeunes déjà titulaires d'un diplôme de niveau supérieur ou équivalent
- Service de placement à l'étranger, mobilité européenne (stages Erasmus, séjours pédagogiques, jumelages, stages internationaux)

Alimentation



Fleuristerie



Commerce vente



Elles permettent d'accéder à des qualifications reconnues, validées par des diplômes ou titres allant du CAP au BTM.

L'importance significative des effectifs accueillis témoigne de la forte crédibilité accordée à l'URMA Sarthe par les entreprises, les jeunes et leur famille.



L'espace individualisation des formations

Dédié à l'individualisation des parcours de formation pour les jeunes déjà diplômés (personnalisation) et pour ceux en difficulté (soutien sur les fondamentaux).

Une équipe d'accompagnateurs spécialisés dans la remise à niveau, anime des ateliers dans les domaines posant difficulté.

Les actions sont personnalisées et adaptées aux besoins et aux problématiques de chacun.



Le Centre de Ressources

C'est d'abord un espace convivial au service des apprentis, des professeurs, et des accompagnateurs en recherche d'informations.

On y effectue des recherches individuelles ou en groupes de travail organisées par les professeurs, durant le temps de formation.

L'accès à Internet permet une recherche encore plus étendue.

Le foyer socio-éducatif

Lieu de détente ouvert aux inter-cours et durant la pause déjeuner, c'est aussi un espace d'information. Il s'inscrit dans le projet du Conseil de Vie des Apprentis.

L'accompagnement social

Sur rendez-vous du lundi au vendredi.

Un accompagnateur à la vie sociale propose :

- une écoute individualisée et confidentielle
- des informations sur les démarches administratives
- un accompagnement dans les projets (logement, santé...), un soutien à la gestion du budget personnel.

L'URMA Sarthe en chiffres

697 apprenants (apprentis et adultes en formation)

78 % de réussite aux examens

88 % d'insertion professionnelle dont **14%** en poursuite d'études

90 % d'apprenants satisfaits de leur formation

85 % des entreprises satisfaites

34 jeunes en mobilité européenne et internationale

PRÉPA APPRENTISSAGE

A qui s'adresse ce dispositif ?

- Toute personne âgée entre 16 et 29 ans
- Collégiens, lycéens
- Public en rupture de contrat d'apprentissage
- Demandeurs d'emploi
- Public en reconversion
- Public allophone
- Public en situation de handicap

Pourquoi intégrer le programme ?

- Découvrir l'alternance et le monde de l'entreprise
- Préparer son projet professionnel par la voie de l'apprentissage
- Être accompagné vers la réussite et l'insertion professionnelle
- Faire les bons choix
- Sécuriser les parcours et acquérir des compétences professionnelles



prepa-apprentissage-urmapdl.fr

Information

Marion MENARD
mmenard@artisanatpaysdelaloire.fr

Trois parcours possibles

« DANS LES STARTING-BLOCKS »

1 jour pour valider un projet

Une orientation précise ou un projet en tête ? Vous souhaitez découvrir l'apprentissage et/ou valider un projet professionnel ?

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- 1/2 journée pour préparer sa candidature et s'ouvrir au monde de l'apprentissage
- 1/2 journée en plateau technique pour essayer un métier

« TRIPLE SAUT »

3 mois pour booster son potentiel et trouver son employeur

Vous avez déjà une orientation métier pour votre apprentissage. Vous recherchez un accompagnement pour trouver votre future entreprise et consolider vos savoirs avant de commencer votre apprentissage.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- 5 semaines pour travailler la recherche d'employeur, sa candidature, évaluer ses compétences
- 7 semaines de stage en entreprise pour valider le projet et trouver un employeur

« COUP D'ENVOI »

9 mois pour se préparer à démarrer un apprentissage

La voie professionnelle, celle de l'apprentissage, vous intéresse mais vous n'avez pas encore choisi de métier. Vous avez besoin d'un accompagnement complet et d'un cadre motivant et dynamique pour vous préparer à l'apprentissage.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- 16 semaines pour acquérir les savoirs nécessaires à l'apprentissage, tester des métiers, découvrir le monde professionnel et rechercher son futur employeur
- 16 semaines de stage pour valider son choix professionnel.



Site du Mans

FILIÈRE ALIMENTATION

Contact :

Filière Farine

Béatrice SIMONNET - Développeur

06 33 08 82 93 - bsimonnet@artisanatpaysdelaloire.fr



BOULANGERIE

CAP • MC (pâtisserie boulangère) • BP



GLACERIE

CAP



PÂTISSERIE

CAP • MC (pâtisserie-chocolaterie-glacerie- confiserie) • BTM



CHOCOLATERIE CONFISERIE

CAP • BTM

Filière viande

Sarah FEUNTEUN - Développeur

07 86 04 66 20 - sfeunteun@artisanatpaysdelaloire.fr



BOUCHERIE

CAP • BP



CHARCUTERIE - TRAITEUR

CAP • BP

FILIÈRE FLEURISTERIE

Contact :

Sarah FEUNTEUN - Développeur

07 86 04 66 20 - sfeunteun@artisanatpaysdelaloire.fr



FLEURISTERIE

CAP • BP

FILIÈRE COMMERCE-VENTE

Contact :

Sarah FEUNTEUN - Développeur

07 86 04 66 20 - sfeunteun@artisanatpaysdelaloire.fr



VENTE PRIMEUR

CAP

FILIÈRE SOINS À LA PERSONNE

Contact :

poledv72@artisanatpaysdelaloire.fr



COIFFEUR

BM

niveau
3

CAP

Certificat d'Aptitude Professionnelle

MC

Mention complémentaire

niveau
4

BP

Brevet Professionnel

BTM

Brevet Technique des Métiers

niveau
5

BM

Brevet de Maîtrise

Se former tout au long de la vie

À l'URMA, la Formation Professionnelle Continue accompagne et forme demandeurs d'emploi, salariés, chefs d'entreprise, dans un processus de formation décliné tout au long de la vie, à travers diverses formations dites d'orientation ou de qualification.

Les formations d'orientation professionnelle pour :

- Élaborer et valider un projet professionnel concrétisé par l'accès à l'emploi, à la formation qualifiante, à un contrat en alternance.

Les formations de qualification professionnelle pour :

- Se former à un métier des filières de formation de l'URMA avec obtention d'un diplôme permettant d'accéder à un emploi qualifié
- Acquérir ou développer des compétences dans son métier, dans l'objectif d'accroître sa qualification.

Les publics visés ?

- Demandeurs d'emploi jeunes et adultes inscrits dans une démarche d'orientation professionnelle ou de formation certifiante
- Salariés dans le cadre d'une reconversion professionnelle visant la formation à un métier avec obtention d'un titre ou d'un diplôme
- Salariés ou chefs d'entreprises artisanales dans le cadre de développement de compétences techniques ou transversales, d'obtention d'un titre.

Sous certaines conditions et selon les profils, il est possible de mobiliser différents dispositifs de financement qui couvriront les frais de formation et la rémunération :

- Compte Professionnel de Formation (CPF)
- Projet de transition pro
- Financements des OPCO et Pôle Emploi
- Programme régional de formation, etc.



Les apprentis aussi ?

La Formation Professionnelle Continue permet aussi à des apprentis souhaitant compléter leur formation initiale d'acquérir des compétences complémentaires.

Information

02 49 50 13 70

FPC72@artisanatpaysdelaloire.fr

Vos questions ➔ NOS RÉPONSES

CONTACTEZ-NOUS !

Comment choisir mon métier ?

- Rencontrez des professionnels
- Participez à des forums d'orientation, CIO, Missions locales, etc
- Recherchez sur le internet : choisirmonmetier-paysdelaloire.fr
- Faites des stages de découverte en entreprise, seul moyen pour découvrir un métier
- Bénéficiez de l'Appui à la mise en place de Période d'Observation en Milieu Professionnel (POMP) avec nos développeurs

Comment choisir ma formation et mon diplôme ?

- Prenez contact avec l'URMA pour échanger avec nos développeurs sur votre projet.
- Pré-inscrivez-vous à l'URMA sur urmapaysdelaloire.fr

Comment conclure mon contrat d'apprentissage ?

- Faites compléter et signer la fiche entreprise pour réserver votre place à l'URMA jointe au «dossier de candidature»
- Signez le contrat d'apprentissage avec l'entreprise de votre choix

Comment choisir mon employeur ?

Commencez dès janvier. Attention : en apprentissage, l'entreprise la plus proche du domicile n'est pas toujours la mieux adaptée à votre projet... Nos développeurs vous accompagnent.

CIBLER

- Recherchez sur un annuaire web la liste des entreprises possibles
- Activez votre réseau de connaissance
- Déplacez-vous à Pôle Emploi ou consultez pole-emploi contrat d'apprentissage
- Recherchez des «offres d'apprentissage» sur Internet et sur <https://choisirmonapprentissage-paysdelaloire.fr/>

CONTACTER

- Contactez les entreprises (tél. + CV + lettre de motivation + bulletins de notes)
- L'idéal est de vous déplacer en entreprise pour proposer votre candidature
- Rappelez les entreprises qui vous le demandent
- Listez les entreprises contactées ou visitées

CONVAINCRE

Préparez votre entretien d'embauche



Contact

poleddev72@artisanatpaysdelaloire.fr

Qui gère les formalités du contrat d'apprentissage ?

L'employeur

- dépose le contrat d'apprentissage auprès de son OPCO de rattachement
- déclare le salarié (apprenti) à l'URSSAF
- adresse la fiche entreprise afin d'établir le contrat

Le Service des Formalités Juridiques de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat peut vous accompagner dans vos démarches.

L'alternance comment ça marche ?

Selon des rythmes variables en fonction des diplômés préparés.

Un calendrier des périodes de formation au Centre de formation vous est adressé avec la convocation aux cours.

Combien coûte une formation à l'URMA ?

Les formations sont prises en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Et pour les 30 ans et plus, où se renseigner ?

Le Service Formation Professionnelle Continue de l'URMA Sarthe accompagne les demandeurs d'emploi et salariés de 30 ans et plus. Il les renseigne sur les accès possibles aux formations et leurs modalités financières.



Comment s'inscrire à l'URMA ?

Déposez votre candidature sur le site urmapaysdelaloire.fr

- Rubrique pré-inscription
- Demande d'inscription en formation
- Remplir le formulaire et les informations demandées, puis valider l'envoi.

Une fois votre dossier reçu, il sera étudié et un entretien sera ensuite programmé.

Si l'employeur n'est pas identifié, adressez-nous la fiche entreprise lorsque vous aurez trouvé votre Maître d'Apprentissage, afin de vous réserver une place à l'URMA Sarthe.

À NOTER

Votre inscription dans un groupe classe est faite dès réception de la convention de formation établie avec l'entreprise et visée par le Centre de Formation Professionnelle.

Contact

02 49 50 13 70
urma72@artisanatpaysdelaloire.fr

ou
poledév72@artisanatpaysdelaloire.fr



La carte d'étudiant des métiers

L'apprenant doit toujours l'avoir sur lui.

Avantages et réductions :

Culture

Transport

Restauration

La carte vous sera fournie en début d'année de formation.

Valable 1 an



Transport

Gare routière le Mans

puis

Tramway
jusqu'à l'arrêt Saint-Martin

puis

Bus

Ligne **6** arrêt CFA



Restauration

du lundi au vendredi,

de 12h00 à 14h00

Restaurant Api Restauration

132 rue Henri Champion
au Mans

situé sur le campus la Californie
à proximité de l'URMA 72



Hébergement

plusieurs possibilités s'offrent à vous

Le Relais Habitat et Services Jeunes

Le Foyer la Californie

90 avenue Jean Jaurès
LE MANS

02 43 61 24 24

www.ftlrelais.fr

lerelais.campusdelacalifornie@gmail.com

Le Flore Habitat Jeunes

23 rue Maupertuis
LE MANS

02 43 81 27 55

www.flore-habitatjeunes.org

BTP CFA Sarthe

15 rue du Ribay
LE MANS

02 43 39 92 92

www.btpcfa72.com

La Cité universitaire Vaurouzé

16 Bd Charles Nicolle
LE MANS

02 43 76 04 00

www.crous-nantes.fr

Apprentis, formateurs, Maîtres d'Apprentissage, parents, artisans, MOF... nos abonnés viennent de tous les horizons.

Nos différentes pages permettent d'illustrer le quotidien de notre Centre de Formation :

- zoom sur les réalisations des apprentis en laboratoire,
- mise en valeur des lauréats de concours,
- journées portes ouvertes,
- venues de Meilleurs Ouvriers de France,
- actions éducatives,
- semaine de l'apprentissage,
- sorties et séjours pédagogiques,
- formations et vidéos métiers...

Toutes ces activités sont le reflet du dynamisme de notre Centre de Formation Professionnelle, de nos métiers et de la richesse de nos apprenants.

Ces pages sont publiques, vous pouvez les consulter, vous abonner pour rester informé et nous identifier lorsque vous souhaitez partager une photo ou un projet en lien avec la vie de nos établissements.

Les partages et les échanges entre tous les abonnés permettent de développer votre réseau et de créer la communauté de l'URMA.

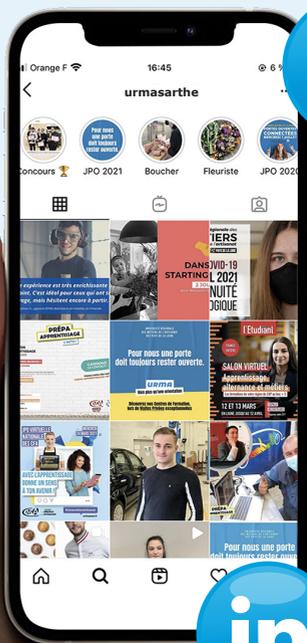
Suivez notre actualité et alimentez nos pages !

 @URMA72

 @urmasarthe

 @CMA des Pays de la Loire

 URMA Pays de la Loire



LIKEZ



A series of horizontal dotted lines for writing notes.

URMA en Sarthe



187 rue Henri Champion
72100 LE MANS

02 43 50 13 70

urma72@artisanatpaysdelaloire.fr

URMA

Bien plus qu'une orientation

urmapaysdelaloire.fr

Retrouvez-nous sur

